



SM EPTB du Vistre (Siren : 253002935)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Rodilhan
Arrondissement	Nîmes
Département	Gard
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/01/1998
Date d'effet	29/01/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jacques BOLLEGUE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Rodilhan
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	30230 RODILHAN
Téléphone	04 66 84 55 11
Fax	04 66 38 11 93
Courriel	contact@eptb-vistre.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	278 030
Densité moyenne	348,43

Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
30	CA de Nîmes Métropole (243000643)	CA
30	CC de Petite Camargue (243000593)	CC
30	CC du Pays de Sommières (243000296)	CC
30	CC Rhony, Vistre, Vidourle (243000569)	CC
30	CC Terre de Camargue (243000650)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)</p> <p>Par substitution</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>Le Syndicat mixte, labellisé EPTB, concourt à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, des cours d'eau et des milieux aquatiques inclus dans ses périmètres d'intervention : 1 - gestion des cours d'eau, 2 - réduction de l'aléa inondation et de la vulnérabilité, 3 - co-financement d'opérations au titre de la solidarité 4 - gestion globale des eaux par le portage du SAGE 5 - protection des masses d'eau. Plus globalement, il exerce toute mission permettant le fonctionnement interne de la structure.</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)